

## **Discours du ministre Stanislas GUERINI – vendredi 1er septembre 2023**

Il y a quelques semaines, je me suis posé la question du lieu pour prononcer ce discours de rentrée. Et je dois vous dire que l'Institut Régional d'Administration de Lyon s'est imposé comme une évidence.

**D'abord, parce que c'est un Institut Régional d'Administration**, parce que vous avez choisi d'embrasser une carrière, celle d'attaché d'administration qui, je vous le dis sincèrement, incarne ce que la fonction publique doit être demain : engagée, en prise avec les grandes transformations, opérationnelle, polyvalente. Vous avez choisi une voie qui vous permet de construire des parcours passionnants en dehors des carcans, en dehors des corporatismes. Je le dis d'emblée, la place des IRA doit être confirmée, confortée, renforcée. C'est pourquoi j'ai choisi de déployer des moyens supplémentaires pour nos IRA, pour vous permettre de pouvoir accueillir plus d'élèves et continuer à mieux les former. Je souhaite que nous puissions accueillir 20 % d'élèves en plus dans nos IRA.

**C'était aussi Lyon l'évidence.** Votre établissement, Madame la directrice, a été frappé directement par les émeutes qui ont bouleversé notre pays pendant plusieurs jours au début de l'été. Une partie du bâtiment dans lequel nous nous trouvons a été incendiée et c'était pour moi évident d'être avec vous ce matin pour apporter, aussi, mon soutien aux agents, redire à travers vous ma reconnaissance à tous les agents publics qui ont été touchés, directement ou indirectement, par ces violences urbaines.

Quand j'ai appelé votre directrice, dans les heures qui ont suivies l'incendie, quand mon cabinet, Madame la préfète, a échangé avec la préfecture, avec les services de la préfecture, nous avons tous ressenti la même chose, c'est-à-dire une profonde détermination à assurer la continuité du service public, à pouvoir reconstruire, à pouvoir trouver des solutions immédiates, des solutions structurelles pour que votre scolarité ne soit pas affectée, pour pouvoir protéger les biens et les personnes.

Enfin, pourquoi ici, justement, dans ce creuset de la fonction publique ? Parce que ce matin, je veux vous parler de cette fonction publique que vous rejoignez, de la manière dont elle évolue, des priorités que j'ai fixées pour renouer avec la confiance des Français.

En un mot, je fais-moi aussi ma rentrée devant vous. Je l'ai dit en prenant mes fonctions.

**Ma première mission, c'est d'être ministre des agents de la Fonction publique. Et la première considération qu'on doit aux agents, c'est de les protéger.**

**La première des choses que l'employeur public doit aux agents de la fonction publique, c'est la protection physique.**

Je le dis parce que cet été, ce sont nos mairies, nos commissariats, nos tribunaux, nos écoles, nos bibliothèques, nos universités, nos maisons France services qui ont été attaqués.

Ce sont des bâtiments qui ont été attaqués parce qu'ils arboraient la Marianne, le visage de notre République.

Je pense que chacun ici ressent à quel point il est terriblement choquant de voir des services publics qui sont attaqués, le patrimoine de ceux qui n'en ont pas, comme on le dit parfois. C'est choquant de voir **des agents de guichet, nos agents de première ligne**, qui sont attaqués par ceux-là mêmes qu'ils servent au quotidien, avec dévouement.

Je pense aussi à nos policiers, à nos gendarmes, aux pompiers qui ont été blessés. Chacun ici sait ce que nous leur devons.

Au total, ce sont 10 000 agents publics qui ont été déplacés de leurs lieux de travail. Je voudrais que chacun mesure l'importance de ce chiffre, et pourtant, ils sont retournés au travail ; souvent, le jour même, le lendemain matin, et ils ont trouvé des solutions pour continuer à exercer leur métier.

Tous les agents avec lesquels j'ai échangé, c'est ça qui m'a marqué. Leur première obsession, c'était la continuité des services publics, y compris parfois quand ils se faisaient attaquer le lendemain même avec des usagers qui disaient : « mais pourquoi est-ce qu'on n'est pas capable, déjà, de me rendre le service public ? » Il y avait une forme, au fond, de double peine. Pourtant ils ne sont pas découragés.

Alors, en cet instant, vous me permettrez d'avoir une pensée particulière pour Ludovic MONTUELLE, inspecteur des impôts qui a été séquestré et tué cette année à Bullecourt.

Je pense à Agnès LASSAL, professeure d'Espagnol qui a été assassinée à Saint-Jean-de-Luz.

Je pense à Carène MEZINO, infirmière hospitalière à Reims, assassinée pendant son service. J'ai une pensée pour tous les soignants de France.

Je pense, enfin, à cette fonctionnaire de police tuée en dehors de l'exercice de ses fonctions, hier, en Savoie.

De l'incivilité aux violences les plus graves, l'employeur public doit être aux côtés de ces agents. C'est faire rempart au fond à la décivilisation, ce processus qui fait du rejet de l'autorité, de la hausse de l'intolérance, une forme de norme.

**C'est pourquoi je veux vous dire, ici, que nous déploierons, dans les prochaines semaines, un plan ambitieux pour améliorer la protection physique des agents publics.** Au mois de juin, j'ai engagé des concertations avec les employeurs publics, avec les opérateurs publics, pour pouvoir les réunir et pour construire avec eux des actions concrètes pour mieux prévenir les actes de violence, d'incivilité au quotidien que subissent nos agents de guichet.

Et ce plan, il devra passer par le renforcement de la protection fonctionnelle, des dispositifs d'alerte, des accompagnements aussi renforcés, protéger les agents.

**Protéger les agents, c'est aussi s'engager à améliorer les conditions de travail, la santé des agents face aux accidents de la vie.**

Je pourrais être long sur ce sujet, je tâcherai de ne pas l'être, mais je veux dire à quel point je serai engagé pour améliorer nos politiques de prévention.

Et en disant cela, dire que je suis particulièrement attaché à la prévention des comportements addictifs pour les écoles, pour lesquelles nos écoles, nos écoles du service public, je le crois, doivent prendre les devants.

**Je souhaite que l'ensemble des écoles du service public soient désormais des campus sans tabac.** Certaines écoles s'y sont déjà engagées avec des résultats extrêmement concrets.

Je pense que dans notre politique de prévention, c'est une action importante que nous pourrions mener. Je vois au sourire des fumeurs ici que cette annonce ne pose absolument aucune difficulté. Je veux le dire parce que c'est une étape de plus dans le développement de la culture de la prévention au travail. Nous ne sommes pas assez bons en matière de prévention au travail et l'employeur public n'est pas assez bon en matière de prévention au travail. Il faut s'engager davantage dans la prévention contre les maladies chroniques. Je me suis beaucoup engagé sur un plan de lutte contre le cancer, sur les enjeux de santé des femmes notamment. Et c'est pourquoi aussi je veux que nous puissions progresser dans la protection à long terme face aux accidents de la vie et qu'on soit plus efficace. **Nous allons avoir dans les toutes prochaines semaines un rendez-vous que je qualifie d'historique pour pouvoir instaurer une prévoyance dans la fonction publique.** Cet enjeu de la protection sociale complémentaire, c'est un enjeu qui est essentiel. Parfois, c'est des sujets qui paraissent un peu complexes mais en réalité, c'est la vie des gens qui est derrière. Ce sont des drames personnels, ce sont des enjeux d'invalidité, de congé longue maladie, ce sont au fond la vie du quotidien des hommes et des femmes qui font la fonction publique. **Alors je le dis très directement, je le dis aux organisations syndicales, je veux aboutir dans les toutes prochaines semaines par un accord sur cet enjeu essentiel de l'instauration d'une prévoyance. C'est notre responsabilité d'employeur de pouvoir y parvenir.**

Et enfin, puisque j'introduis ce propos en vous parlant de protection des agents, **protéger les agents, c'est aussi protéger les agents contre la vie chère.** C'est une de mes premières préoccupations.

J'ai agi tout de suite dès ma nomination sur ces enjeux-là **en procédant dès l'été 2022 à la plus forte revalorisation du point d'indice des fonctionnaires depuis 35 ans.**

L'inflation est encore forte, encore forte cette année, c'est pourquoi on a pris des nouvelles mesures dès le mois de juin dernier, augmenter le point d'indice au mois de juillet, continuer nos efforts, nous distribuerons des points d'indice supplémentaires, 5 points d'indice pour tous les agents de la fonction publique au mois de janvier 2024.

**Et j'assume, je le dis très directement, de pouvoir concentrer nos efforts, de faire plus pour ceux qui sont les moins bien rémunérés dans la fonction publique.** Ce sont eux au fond, nos agents de catégorie C, parfois nos agents de catégorie B en début de carrière, qui subissent au fond l'inflation de plein fouet. Donc, c'est la raison pour laquelle nous avons mis des efforts supplémentaires, indiciaires sur les débuts de carrière des catégories C, des catégories B. C'est la raison pour laquelle je fais le choix qu'on puisse verser une prime de pouvoir d'achat aux agents de la fonction publique, ceux qui ont une rémunération jusqu'à 3 250 euros bruts mensuels, recevront une prime de pouvoir d'achat.

Ça sera versé en une fois au mois d'octobre pour les agents de la fonction publique d'État et de la fonction publique hospitalière. Je l'ai dit considérer les agents publics c'est d'abord les protéger, mais je le dis tout aussi directement, considérer les agents publics, c'est aussi regarder la réalité en face : des blocages, des archaïsmes qui peuvent encore parfois exister dans la fonction publique.

Considérer les agents publics, c'est continuer à agir sans relâche pour réformer ce qui doit l'être dans notre fonction publique.

Depuis 6 ans, on a beaucoup fait, ne vous inquiétez pas, je ne serai pas ni long, ni exhaustif pour pouvoir réformer les choses.

Je pense à la réforme de la fonction publique. Je pense à la création de l'Institut national du service public, dont le classement de sortie a été supprimé, beaucoup en avaient parlé, nous le mettons en œuvre désormais, je pense à notre action, pour ne citer qu'un seul exemple pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Je pense à l'instauration d'un index pour l'égalité professionnelle. Il concernera les 3 versants de la fonction publique.

**Mais je vous le dis, j'ai trop de considération pour la fonction publique pour ne pas voir aussi certaines réalités et je veux consacrer, c'est l'engagement que j'ai pris en prenant mes fonctions toute mon énergie à pouvoir réformer.**

La réalité, c'est qu'aujourd'hui, beaucoup d'agents publics ont le sentiment de ne pas pouvoir faire leur travail dans de bonnes conditions.

La réalité, c'est qu'un apprenti dans la fonction publique, qui a passé deux ans à faire ses preuves, ne peut pas continuer à exercer son métier sans devoir passer par un concours à l'issue de son contrat d'apprentissage.

La réalité, ce sont les insuffisances parfois de notre formation continue.

La réalité, c'est celle d'un maire qui ne peut pas promouvoir un agent talentueux car il est contraint par des règles qui laissent trop peu de souplesse.

La réalité, c'est parfois des marges de manœuvre trop faibles qui sont laissées aux employeurs pour assurer une rémunération supplémentaire à des agents qui font mieux, qui font plus, qui se décarcassent.

**Je respecte, je le dis sans ambiguïté, très profondément, le statut de la fonction publique. Mais le statut, ça ne peut pas être le statu quo.**

Je défends une fonction publique qui reconnaît les droits et les devoirs, une fonction publique qui reconnaît, qui encourage le développement des compétences, une fonction publique qui n'est pas celle de l'égalitarisme statutaire, mais celle de l'égalité des chances, une fonction publique qui n'est pas celle des corporatismes, mais celle des métiers. Ce n'est pas un gros mot dans la bouche du ministre de la Fonction publique. Une fonction publique qui n'assigne pas à une catégorie ou un corps, mais qui émancipe, une fonction publique qui est celle des méritants et des engagés. Et je considère que c'est l'engagement que vous prenez en rejoignant aujourd'hui un institut régional d'administration.

**C'est tout le sens de la réforme de la fonction publique que je veux porter.**

Cette réforme, je l'annonçais en février dernier, c'était déjà dans un autre IRA et c'était madame la directrice, celui de Nantes.

Je ne vais pas changer de cap, tenant le calendrier que j'avais annoncé, depuis plusieurs mois, j'échange avec l'ensemble des parties prenantes pour nourrir cette réforme. Je discute avec les syndicats. Ils savent que ma porte est toujours ouverte pour pouvoir le faire avec les employeurs, avec les agents, avec les élèves que vous êtes ; plus de 90 000 agents publics ont déjà répondu à la consultation sur les conditions de travail que nous avons lancée au mois de juin.

Considérer les agents, c'est aussi les écouter.

**Alors, pour répondre à leurs attentes, je proposerai un projet de loi autour de quelques principes essentiels : mieux récompenser le mérite des agents, encourager et faciliter la mobilité dans la fonction publique et mettre les compétences au cœur des parcours.**

**Le mérite d'abord.** Je veux que nous refondions nos processus d'accès à la fonction publique en valorisant mieux l'expérience professionnelle, la

motivation, les connaissances de terrain, pas seulement les compétences académiques ou le concours qu'on a réussi à 20 ans.

Même si le concours, ça a de la valeur. Je veux que l'on puisse mieux reconnaître les mérites individuels et collectifs. Ça veut dire rémunérer davantage l'agent qui aura fait plus, qui aura fait mieux, davantage rémunérer l'équipe qui aura été mobilisée exceptionnellement en période de crise, qui aura collectivement mené à bien un projet exigeant.

**La mobilité ensuite**, je veux fluidifier les parcours et les carrières, qu'on puisse passer plus facilement du terrain à l'administration centrale d'un versant à l'autre. Dans la fonction publique, je veux qu'on ait davantage encore de parcours, la fonction publique en offre mais je veux qu'on puisse encore multiplier ces parcours où on grimpe toute l'échelle dans la fonction publique. Une secrétaire de mairie qui devient directrice générale des services, une personne qui débute, agent des finances publiques et qui devient directeur de l'administration centrale. Un agent qui démarre, attaché d'administration et qui devient préfet de région ou qui devient directeur de cabinet de la Première ministre.

La Première ministre, justement, qui évoquait ces entreprises dans lesquelles on peut rentrer vendeur et terminer PDG. Je veux que ça soit vrai et vrai et davantage encore dans le public, faciliter les mobilités, faciliter les mobilités. Là non plus, ce n'est pas un tabou entre le privé et le public.

Permettre à ceux qui ne seraient pas aujourd'hui des agents publics de pouvoir intégrer la fonction publique et de voir davantage leur ancienneté reconnue quand ils souhaitent rejoindre, y compris en milieu de carrière, la fonction publique. C'est vrai, par exemple, pour nos professeurs.

La mobilité, c'est aussi parfois sortir plus facilement de la fonction publique.

**Je dis enfin un mot des compétences** parce que c'est une conviction très forte, je pense, qu'on doit passer à l'échelle sur la formation continue. Elle doit devenir un vrai levier d'évolution professionnelle. Aujourd'hui, ça ne fait pas assez de différence dans un parcours de carrière de se former. Je veux qu'on

puisse développer ça parce que vous ne ferez pas le même métier, ou sûrement pas de la même manière, dans 15 ou 20 ans, c'est une évidence. Aujourd'hui, un jeune qui rentre sur le marché du travail, il va changer 20 fois de job. C'est encore plus vrai chez l'employeur public. Et je ne connais pas un employeur dans le pays qui soit capable, sans changer d'employeur, de proposer une telle diversité de métiers. C'est notre facteur d'attractivité principal. Au fond, c'est en partie grâce à ça qu'on devrait être des employeurs les plus attractifs du pays. Mais ça veut dire qu'il faut pouvoir davantage le développer. Nous allons avoir une évolution considérable des métiers, des compétences. Je crois très sincèrement que c'est la bataille dans laquelle notre pays doit s'engager. Les questions d'intelligence artificielle ont des impacts considérables sur les métiers aujourd'hui. Il faut pouvoir les regarder en face et développer nos compétences pour pouvoir proposer des parcours plus diversifiés.

Je crois que réformer la fonction publique, c'est mieux reconnaître le mérite, l'engagement, les compétences, c'est donner plus de sens au travail des agents.

Ce que je veux dire aussi, c'est que cette transformation, cette considération des agents publics, elle est indispensable. Indispensable sur l'enjeu d'attractivité, on en parle souvent, j'en ai fait ma première priorité. Elle est indispensable aussi si on veut, collectivement, pouvoir relever les défis face aux grandes transitions que nos démocraties, nos pays vivent : transition démographique, elle va profondément impacter nos politiques publiques ; la transition numérique, j'en disais un mot à l'instant ; d'évidence, la transition écologique. Je crois que notre capacité à relever ces grands défis, c'est aussi un facteur de confiance dans l'efficacité des services publics que nous devons aux Français.

**Battons-nous pour que les Français retrouvent davantage de confiance dans l'action publique et dans les services publics.**

**Disons-le très directement, redonner confiance dans nos services publics, c'est permettre à tous d'y accéder, que ce soit physiquement, que ce soit en ligne.**

Et arrêtons d'opposer une bonne fois pour toutes la numérisation des services publics et l'humanisation des services publics.

Ces débats, au fond, abîment nos services publics. Je ne sais pas, moi, expliquer à des agents qui demandent des outils numériques performants qu'ils devraient se contenter d'outils qui sont parfois archaïques, voire défectueux, alors que des salariés du privé bénéficieraient des outils les plus en pointe.

Je ne sais pas expliquer à un Français qui doit faire le choix entre choisir de faire une démarche en ligne ou faire une démarche au guichet.

Il doit pouvoir faire les deux au moment où il en a besoin. C'est ça, cette politique d'autonomisation, au fond, qui doit être poursuivie. Le meilleur exemple de ça, c'est les débats, je veux en dire un mot ici, que nous avons sur l'intelligence artificielle. Il faut être très clair : soit on considère que ça n'existe pas, et donc on se met la tête dans le sable, on se dit que ça n'est jamais pour l'administration, et on va se réveiller dans quelques années — pas très loin, je ne suis pas en train de parler dans 10 ans à avoir vu des entreprises du privé, des administrations européennes ou des administrations dans le monde, à avoir fait des progrès considérables sur ces questions-là ; soit on appréhende ces sujets dès maintenant, sous conditions, sous toutes les conditions de souveraineté, de confidentialité qui doivent être évidemment appréhendées, et on équipe les agents publics des outils les plus en pointe. Je veux que nous puissions nous engager, vous m'avez parfois entendu porter ces thématiques-là, pour tester les choses, pour utiliser notamment les solutions d'intelligence artificielle générative dans la relation aux usagers.

Au mois d'octobre, nous allons lancer une expérimentation auprès de 1 000 agents publics, Mesdames et Messieurs, 1 000 agents volontaires qui ont souhaité être équipés d'outils d'intelligence artificielle pour les aider dans leurs tâches du quotidien.

Et nous allons mesurer, voir quel est l'impact, voir quelle est la transformation sur les métiers. Et on doit le faire sans crainte. C'est le moment dans l'histoire de la fonction publique pour pouvoir faire ça. Je veux bien que quelqu'un vienne m'expliquer qu'on manque d'agents publics, à mettre derrière des

guichets, à mettre derrière un téléphone pour pouvoir répondre, à mettre sur le terrain pour pouvoir répondre de façon plus humaine à nos concitoyens.

Et donc l'enjeu de la productivité, de l'efficacité du travail dans la fonction publique, la valeur ajoutée aussi, de l'intérêt, c'est un enjeu qui est évidemment central et que nous devons appréhender. C'est ce que nous devons faire aussi en investissant dans des services publics physiquement sur le terrain. C'est ce que nous faisons avec France Services, avec les collectivités territoriales de façon partenariale, et c'est un modèle aujourd'hui de proximité, de conseil, d'innovation.

### **Nous devons achever ce réarmement des services publics dans les territoires.**

C'est ça que nous demandent nos concitoyens. Nous rouvrons, Madame la préfète de région, des sous-préfectures. Nous devons y rouvrir des agences France Services, renforcer cette armature, ces services déconcentrés, ce renforcement de l'État déconcentré. Et je le dis à vous qui constituez la colonne vertébrale de nos administrations, c'est un enjeu essentiel parce que ça constitue au fond l'armature de notre pays.

**Je veux conclure, Mesdames et Messieurs, en vous disant que transformer les services publics, c'est en faire un levier pour relever les grandes transitions, et je le disais il y a quelques instants, la première d'entre elles, la transition écologique.**

D'abord en faisant pour l'État, pour la fonction publique, pour les 3 versants de la fonction publique, par nous-mêmes, pour nous-mêmes.

Nous avons un impact considérable et un rôle considérable à jouer.

L'État, c'est 94 millions de mètres carrés bâtis. Diminuer de 10 % la consommation d'énergie de l'État, c'est effacer la consommation d'électricité d'une ville comme Montpellier. Il y a quelques semaines, nous avons lancé un plan de sobriété pour économiser l'eau. Sujet ô combien prégnant, ô combien d'actualité. Diminuer de 10 % et on va réussir, la consommation d'eau de l'Etat, c'est effacer la consommation d'eau d'une ville comme Angoulême, c'est

rendre deux piscines olympiques tous les jours pour se donner des images extrêmement concrètes. Donc d'abord, le premier impact, c'est que nous avons un impact direct considérable, mais peut-être que l'impact le plus important, c'est ce que la puissance publique, la fonction publique doit permettre aux autres de faire, c'est un levier de transformation pour permettre l'innovation, pour permettre l'installation d'énergies renouvelables dans notre pays, pour permettre de débloquer au fond les énergies, ou tout simplement par mesure d'exemplarité. Moi, je suis convaincu d'une chose, c'est que nous ne pourrions pas demander aux Français de faire des efforts si nous ne le faisons pas par nous-mêmes. Il y a évidemment un moment où ils vont se tourner vers l'État en disant : faites d'abord, on fera après. Et je pense que la première des conditions, c'est celle de l'exemplarité pour pouvoir engager cette transformation.

C'est pour ça, et vous y serez engagés, j'en suis absolument certain, que nous lançons un grand plan de formation. Je l'ai fait hier avec les ambassadeurs de notre pays pour pouvoir former tout simplement l'ensemble des agents publics à la transition écologique. Pas de conférence et on rentre chez soi, ce sont sur des formations extrêmement profondes qui sont au fond les outils pour pouvoir agir. C'est un effort, c'est une initiative dont je ne vois pas de comparaison dans les pays européens quand je peux aujourd'hui en échanger avec mes homologues.

C'est pour ça que dans quelques jours, le président de la République et la Première ministre tiendront le Conseil de planification écologique. Et en votre titre, en votre nom, j'y prendrai toute ma part dans la conduite d'un plan de transformation écologique de l'État, avec des moyens considérables qui seront engagés parce que nous devons relever ce défi.

Et je vais vous dire, je ne connais pas de meilleur levier pour transformer, au-delà même des enjeux écologiques, l'action publique ; pour transformer la manière de travailler dans la fonction publique, l'innovation que nous devons déployer pour relever ce défi, la transition écologique, je sais absolument et j'en ai cette certitude, que vous y êtes prêts. Je sais que nos services publics y sont prêts aujourd'hui.

Alors, Mesdames et Messieurs, avec la crise de la Covid-19, avec les émeutes urbaines, nos services publics ont été soumis à rude épreuve. Mais à chaque instant, par l'engagement de ses agents, ils ont répondu présent. Vous l'avez compris, ce que je voulais vous dire aujourd'hui, dans ce jour de rentrée, **c'est que c'est à nous de redonner toute cette dignité aux métiers du service public.**

**Je crois profondément que si nous agissons dans ce sens, alors nous aurons fait œuvre utile. On est là pour ça, vous comme moi.**

**Alors vive le service public ! Vive la République et vive la France !**

Et je salue à distance l'ensemble des IRA du pays. Je pense que c'est le moment où peut être nous allons nous quitter par visioconférence. Mais je suis très heureux d'avoir vécu ce moment tous ensemble et que l'ensemble des élèves et des étudiants dans les IRA soient rassemblés, Madame la directrice. Merci.